LETTRE

Écrite à Monſieur le Duc de Tonnerre, *Commandant en chef de la province de Dauphiné, par la plupart des Gentils-hommes des Baronnies, le 25 Juin 1788.*

Mr. le Duc,

Vous n'ignorez pas, à coup sûr, la fermentation générale qui régne dans la Province : elle n'eſt pas moindre dans les Baronnies, qui en font partie ; preſque toutes les Villes, Bourgs & Villages, ont déjà délibéré d'envoyer des Députés pris dans les trois ordres, pour repréſenter leurs intérêts communs & reſpectifs dans l'Aſſemblée générale qui doit être convoquée au premier jour dans la Capitale ; ſur-tout pour réunir leurs voix & leurs ſupplications auprès de Sa Majeſté, pour le retrait de ſes Edits alarmants.

Nous avions déjà, en particulier, témoigné nos vœux à MM. du Parlement, en les aſſurant de toute notre reconnoiſſance pour leur perſévérance & leur oppoſition aux projets d'une conſtitution nouvelle & deſtructive de l'état : le but général & unanime tend au bien, perſonne n'en doute.

Le Corps Municipal de la ville de Grenoble, aidé de tous les membres des différents ordres, semble faire un crime à quiconque n'élevera pas sa voix plaintive jusqu'au pied du Trône. Nul citoyen n'avoit besoin de la menace de proscription et d'infamie, pour être poussé vers le bien et le desir de voir renaître la tranquillité.

Les sentiments des Gentilshommes des Baronnies s'accordent parfaitement avec ceux des membres respectables qui composerent l'Assemblée du 14 de ce mois à Grenoble. Ils ont vu qu'on vous avoit instruit de la Délibération; vous ne l'avez pas improuvée, et les Ministres en ont accusé la réception. Pouvoit-il en être autrement, lorsque, avec tout le respect et la fidélité due au Souverain, on ne prétend traiter que de son intérêt propre, et de celui de la Nation?

Nous venons aussi vous faire part, Monsieur le Duc, de notre détermination à unir nos desirs et nos prieres auprès de Sa Majesté, pour qu'il daigne jeter des yeux paternels sur son Peuple affligé, mais constamment fidele, et qu'il veuille bien, en écartant du Trône des principes inconstitutionnels, que des ennemis de l'Etat voudroient lui faire adopter, faire renaître des jours plus heureux, en faisant cesser les désastres qui menacent la Nation.

Mais nous avons cru devoir prendre préliminairement vos ordres, et vous demander la marche que nous devons tenir, dans la crise alarmante des choses: bien convaincus d'avance que, Ministre des volontés du Roi dans la Province, ces mêmes ordres ne seront point en opposition avec notre honneur co-citoyen, nos droits, nos privileges, nos franchises; et que, sujet du Roi tout comme nous, vous conserverez toujours les sentiments d'un vrai patriote et sujet, qui ne sépare jamais ses intérêts de celui de la Nation en général, et de celui de son Souverain.

Ce dernier n'a rempli sa tâche, que lorsque ses Peuples sont heureux: Telle a été la maxime de tous les Rois de France dont les regnes seront à jamais mémorables, et le souvenir cher à la Nation.

Que nous ſommes loin de cet état ! Malgré les bonnes vues et les intentions de notre Maître bienfaiſant, il ſemble à peine nous en reſter la trace dans l'hiſtoire. . . .

Veuillez donc bien concourir, avec tous les Corps de la Province, à l'éclairer ſur les moyens de faire revivre ces temps heureux, où ſes Prédéceſſeurs préféroient régner ſur les cœurs libres des Français, à les enchaîner par le deſpotiſme.

Nous avons l'honneur d'être avec reſpect,

MONSIEUR LE DUC,

Vos, &c.